

Cours en ligne ouvert et massif

Droit et protection de l'environnement

4 novembre au 8 décembre 2019



Bilan de la formation en ligne 1^e session

Objectif 2030

9 décembre 2019

Si depuis des décennies, le monde est à la recherche de modèles adéquats pour satisfaire de manière durable les besoins de l'humanité en biens et services, les activités humaines continuent cependant d'entraîner la consommation accrue de ressources naturelles, la pollution, la destruction des milieux naturels et des espèces qui les composent, etc. Les conséquences ne sont pas seulement environnementales ; elles mettent également à mal le développement économique et social souhaité.

De ce fait, il est vital d'intégrer les considérations environnementales au sens large dans les politiques macroéconomiques et commerciales de même que les plans et programmes de développement. Cette exigence se justifie également par l'engagement accru des populations envers le développement durable.

La prévention est dans cette optique une démarche appropriée pour parvenir à des choix plus judicieux que par le passé. L'utilisation de processus, de méthodes et d'outils pertinents pour éviter, réduire ou compenser nos actions néfastes est indispensable de nos jours. Les outils de gestion de l'environnement offrent tout un éventail de possibilités d'action. Cependant, il faut former toute une génération de praticiens à la mise en œuvre du développement durable. Une série de quatre formations, initiée dans le cadre du programme « Maîtrise des outils de gestion de l'environnement pour le développement (MOGED) », a ainsi été mise en place.

1. Objectif de la formation

Le droit de l'environnement constitue l'un des instruments essentiels de mise en œuvre des politiques publiques environnementales dans la perspective du développement durable. Malgré ce rôle majeur, l'enseignement de cette matière passionnante et transversale n'est toujours pas très répandu dans plusieurs États, notamment francophones. Domaine relativement jeune, multidisciplinaire et aux techniques spécifiques, le droit de

l'environnement reste encore majoritairement l'un des champs où l'écart entre l'existence de la norme et la réalité de son application est le plus grand, et dont les effets sont le plus fortement ressentis au quotidien. La vitalité normative et institutionnelle attachée à la branche du droit de l'environnement, qui a par ailleurs été utile à la construction d'un corpus juridique extrêmement riche et varié, laisse aujourd'hui place au constat d'une faible effectivité du droit de l'environnement. Et si on ne peut nier que ce secteur du droit a eu au fil des années des retombées positives dans plusieurs domaines, son application nationale demeure cependant encore insuffisante.

Il est pourtant possible d'intervenir à divers niveaux notamment par la transcription des normes internationales dans les droits internes, l'application des lois, ou encore l'éducation des populations. Mais, pour ce faire, le renforcement des capacités dans le domaine du droit de l'environnement doit être soutenu.

C'est la raison pour laquelle l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) et l'Université Senghor ont décidé de mettre à la disposition de la communauté francophone une formation en ligne intitulée "Droit et protection de l'environnement".

Gratuite, cette formation s'est tenue du 04 novembre au 08 décembre 2019.

Elle avait pour objectif de permettre à une grande diversité d'acteurs francophones de se familiariser avec ce domaine du droit. Dans un contexte d'inflation législative et réglementaire concernant la protection de l'environnement, auquel s'ajoute une nouveauté normative et matérielle, la maîtrise des règles à appliquer n'est pas évidente. Aussi, le cours proposait-il de renforcer les capacités des acteurs francophones pour favoriser la promotion et l'enseignement du droit de l'environnement. Il s'agissait de soutenir une large diffusion des informations et des savoirs sur le droit et la protection de l'environnement.

2. Organisation de la formation

a) Structure

La formation était structurée en six modules :

Module 1 : Introduction au droit de l'environnement

Module 2 : Les principes fondamentaux de protection de l'environnement

Module 3 : Outils de protection de l'environnement

Module 4 : Application du droit de l'environnement dans des secteurs de développement

Module 5 : Mécanismes de mise en œuvre du droit de l'environnement

Module 6 : Menaces globales et droit international de l'environnement

Les cours mettaient non seulement l'accent sur les principes fondamentaux du droit de l'environnement que sur sa mise en œuvre, son application aux secteurs de développement ou encore les outils pratiques de protection de l'environnement, dans une optique de mise en pratique sur le terrain.

Les six modules de formation étaient structurés en 44 vidéos. Chaque module était également accompagné d'un questionnaire de validation permettant aux apprenants de tester leurs connaissances.

La publication de chaque nouveau module a été à chaque fois annoncée sur les différents réseaux sociaux de l'initiative ainsi qu'à travers sa lettre d'information numérique.

Les six modules de formation se sont étalés sur **cinq semaines du 04 novembre au 08 décembre**, à raison d'un module de formation par semaine (deux en semaine 4). Les vidéos de formations sont restées accessibles tout le long de la formation, tout comme les inscriptions.

Ces vidéos étaient complétées par **un document pdf de ressources documentaires** comprenant la retranscription des vidéos du module ainsi que des annexes documentaires fournies par les enseignants (articles, schémas, documents utiles...). Un tel document a permis

de répondre aux difficultés de visionnage des vidéos rencontrées par certains participants originaires de régions où la connexion internet n'est pas stable et offrait de plus un ensemble d'informations permettant de compléter les enseignements dispensés.

Trois documents édités dans le cadre du programme MOGED en prévision de cette formation ont également été mis à la disposition des étudiants :

- [Emmanuel D. Kam Yogo, 2018, Manuel judiciaire de droit de l'environnement en Afrique. IFDD, Québec, Canada, 252 p.](#)
- [Michel Prieur, 2018, Les indicateurs juridiques. IFDD, Québec, Canada, 188 p.](#)
- [Georges et Kitty Pring, 2017, Cours et tribunaux de l'environnement. IFDD, Québec, Canada, 138 p.](#)

9 882 apprenants originaires de 41 États et gouvernements membres de l'OIF ont suivi la formation en 2019. Elle a cependant dépassé le cadre de la Francophonie avec des participants d'états non membres.

b) Modalités d'évaluation

Suite aux enseignements, les participants avaient également la possibilité de finaliser leur apprentissage et valider leurs connaissances à travers différents questionnaires d'évaluation. Chaque module avait son propre QCM reprenant les points principaux du cours.

En effet, à l'issue de la formation, les participants disposent de compétences utiles pour accroître l'utilisation du droit de l'environnement, compétences dont témoigne **l'attestation de réussite délivrée à l'issue de la formation grâce aux modalités d'exercice pratique intégrées aux cours.**

Une moyenne générale de 50/100 aux différents modules était nécessaire pour valider la formation et obtenir son attestation.

Outre les 3 554 apprenants qui ont uniquement suivi le cours, 6 328 d'entre eux ont également participé à l'évaluation des connaissances acquises par une série d'examens avec un taux de succès de 84,5% soit 5346 diplômés ayant obtenu leur attestation de réussite.

Le bureau en RDC de l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM), dont le but est d'améliorer les compétences des instituteurs en poste dans l'enseignement du et en français, a décidé à cette occasion d'accorder une bourse aux enseignants de RDC ayant obtenu leur attestation.

c) Échanges avec le corps professoral

Au cours de cette session, six intervenants se sont succédés pour transmettre leurs connaissances aux étudiants :

- Dr Cécile Duclaux-Monteil Ott
- Pr Emmanuel D. Kam Yogo
- Dr Martin Yelkouni
- Pr Saholy Rambinintsaotra
- Pr Wahid Ferchichi
- Dr Sandrine Maljean-Dubois

L'interaction des apprenants avec les professeurs et entre eux est un des aspects fondamentaux de la réussite d'un CLOM. Elle a permis aux apprenants de poser sur le forum de la formation plus de 60 questions pertinentes (questions aux professeurs ou aux autres étudiants) pour avoir des éclaircissements complémentaires.

On dénote en revanche une baisse des échanges sur le forum par rapport aux autres formations. Il faudra donc réfléchir à des mesures pour renforcer l'interactivité de cet outil en 2020.

3. Statistiques

a) Origines des apprenants

Suite à l'expérience des années précédentes, un nouvel outil de suivi a été instauré sur la plateforme de formation cette année, afin de dégager des données sur les participants au CLOM.

Le formulaire mis en place en 2019 pour le CLOM « Comprendre et analyser les enjeux et les actions du développement durable » offre maintenant des données fiables sur les participants à la formation (même s'il reste sur une base volontaire et que tous les apprenants ne prennent pas le temps de le remplir).

D'après ces informations, il ressort que l'apprenant médian est un homme âgé de 26 à 40 ans et originaire d'un pays d'Afrique de l'Ouest ou d'Afrique centrale, comme dans toutes les formations Objectif 2030.

Genre :

Sur les 7 717 participants ayant fourni cette information, 1 526 sont des femmes (940 d'entre elles ont obtenu leur attestation) et 6 191 des hommes (4 192 d'entre eux ont obtenu leur attestation).

Âge :

Sur les 7 708 apprenants qui ont déclaré un âge.

Moins de 18 ans	17
18 à 25 ans	2027
26 à 40 ans	4874
41 à 60 ans	767
Plus de 60 ans	23

Pays d'origine :

Sur les 7 723 apprenants qui ont déclaré un pays d'origine, 16 proviennent d'un pays ne faisant pas partie de la Francophonie. Les autres participants sont originaires de 41 états et gouvernements membres de l'OIF.

Les pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale comptent le plus grand nombre

d'inscrits, notamment le Cameroun (plus de 1000 apprenants). Suivent ensuite le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, Haïti (seul pays non-africain à compter autant de participants) et le Bénin comptant tous entre 500 et 1000 apprenants.

Ces pays sont suivis du Niger, du Togo, du Tchad, du Sénégal, de la Guinée, de la RDC et du Mali (200 à 500 apprenants).

Ces données sont corroborées par l'enquête anonyme réalisée à la fin du CLOM à laquelle ont répondu 362 participants à la formation (97,2% d'entre eux ayant choisi de participer à l'évaluation de leurs connaissances pour obtenir leur attestation de réussite).

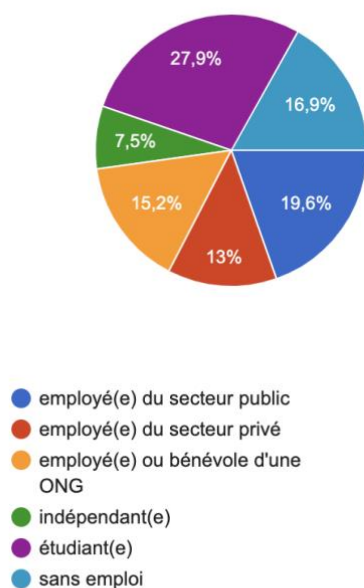
Toujours plus de réponses à ce questionnaire sont apportées chaque jour et les données pourront donc être affinées par la suite.

b) Profil des apprenants

Cette enquête offre également un profil un peu plus affiné des participants à cette 1^e session de formation et confirme que l'intérêt pour le sujet semble toucher toutes les couches de la population, les âges et les origines socio-professionnelles des participants étant variés.

Votre catégorie socio-professionnelle

362 réponses



Et même si la formation ne demandait aucun prérequis en la matière, plus de la moitié des participants à cette session semblent avoir déjà eu des connaissances en droit avant de participer au CLOM (57,2% des sondés).

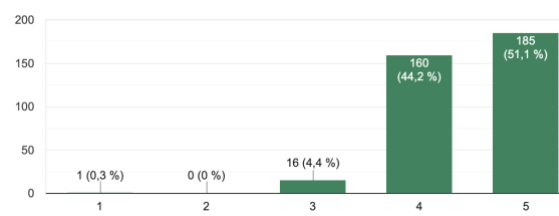
Ils ont majoritairement pris connaissance de son existence par le bouche-à-oreille (43,1,6%) ou le site internet/lettre d'information et les réseaux sociaux de l'initiative Objectif 2030 (47,2%) dont le nombre d'abonnés a d'ailleurs continué de croître au cours de la formation. Entre ces chiffres et l'augmentation du nombre d'apprenants cette année, on peut présumer que **la communication via ces derniers canaux semble efficace** et pourra être maintenue en 2020.

c) Enquête de satisfaction

Cette enquête complémentaire a également permis à ceux qui y ont participé d'évaluer librement le CLOM et son contenu.

95,3% des sondés se déclarent ainsi globalement très ou complètement satisfaits de la formation.

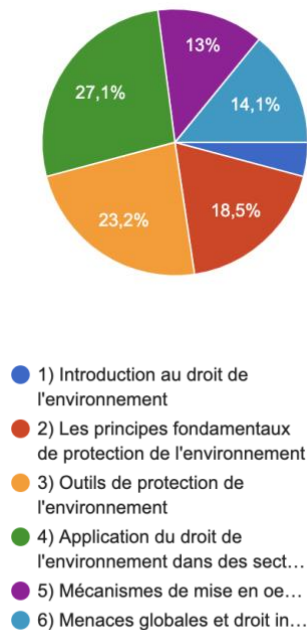
Niveau global de satisfaction :



Les sondés considèrent très largement (96,4%) que la formation a répondu à leurs attentes tant sur le plan de la qualité technique que du contenu.

Ce sont les modules les plus pratiques (notamment ceux sur les outils de protection de l'environnement et l'application aux secteurs de développement) qui ont le plus intéressé les apprenants, celui sur l'introduction au droit restant très en retrait.

Module préféré :



Les sondés sont d'ailleurs très demandeurs de ce type d'enseignements et souhaiteraient voir cette dimension développée (plus d'exemples et de cas pratiques).

En ce qui concerne **l'appréciation des échanges avec les enseignants**, elle reste en deçà du sentiment général sur la formation (56,7% seulement s'en déclarent très ou complètement satisfaits). Sont notamment mis en avant le manque de réactivité des enseignants ou l'absence de réponse à certaines questions posées.

Si une partie des sondés admet cependant ne pas avoir pris le temps de visiter cette partie de la plateforme, les échanges avec les enseignants reste un élément à améliorer.

4. Quelques témoignages de participants à cette 1^{ère} session du CLOM

Davy Gael DJOMENI, Cameroun : (...) Je viens d'achever mon quatrième mooc sur votre plateforme qui est très pratique. Ces mooc sont une véritable opportunité d'apprentissage à distance et d'acquisition de compétences actionnables pour le bénéfice de nos communautés. (...)

Jean Pierre IBUCWA LIPANDA, RDC : (...) Je suis spécialisé dans l'anthropologie et conservation, mais j'avais des lacunes sur les évaluations environnementales, législation et développement. À travers le renforcement des capacités du CLOM, vraiment j'ai comblé les vides de connaissances scientifiques me caractérisant.

Philippe PIERRE, Haïti : (...) Je me fais toujours inscrire dans des cours en ligne, mais c'est pour la première fois que j'ai une motivation de le terminer et tout ça c'est grâce à votre méthode. Vous m'avez vraiment tenu motivé jusqu'à la fin. Mes reconnaissances.

Mamadou SOUARE, Guinée : Formation très intéressante. On étudie tous les jours, de manière spontanée et intuitive. Là, on comprend comment on fonctionne et en quoi nous sommes responsables sur les dangers de la planète où nous vivons, ce qui se passe dans la Biodiversité, comment on pourrait éviter plein de problèmes (pour soi et pour le travail), de catastrophes naturelles dues au changement climatique dont l'Homme est responsable, d'énerverment. Contrairement à beaucoup d'autres formations, dès demain je vais mettre en pratique, et quotidiennement ce que j'ai appris en montant un projet de reboisement à Mali en République de Guinée et chercher un financement.

Gaspard NDABAZANIYE, Burundi : (...) Je suis Avocat au Barreau de Bujumbura en République du Burundi depuis septembre 2012 et activiste des droits de l'homme dès mon jeune âge. (...) De cette formation, j'espérais apprendre des connaissances en matière de droit et de protection de l'environnement, un secteur qui touche la vie de tout un chacun, petit ou grand. Et merci parce que toutes mes attentes ont été atteintes, notamment l'acquisition de nouvelles compétences en matière de droit et de la protection de l'environnement, les outils de protection, mécanismes de mise en œuvre de l'environnement et l'application du droit de l'environnement dans les secteurs de

développement, et j'espère que les connaissances acquises sont bénéfiques, car elles viennent élargir ma carrière professionnelle et mes objectifs d'apprentissage.

Kamel MNASRI, Tunisie : *Bien que familiarisé avec les thèmes environnementaux, je suis très heureux de rejoindre votre plateforme afin d'actualiser mes connaissances en la matière ; d'ailleurs, je viens de valider aujourd'hui la quatrième formation intitulée "Droit et Protection de l'Environnement" Session 2019... Le contenu est bien réfléchi, bien présenté et très instructif... Personnellement j'en suis très satisfait... Également, je vous remercie*

infiniment pour les attestations gratuites qui contribuent à l'amélioration des CV des participants.

Sani Ado SARATOU, Niger : *Je me nomme Sani Ado Saratou, je suis nigérienne. Cette formation m'a permis de développer mes capacités sur ce que j'ai étudié à l'Université en tant que titulaire d'un diplôme universitaire de technologie en Hygiène sécurité et environnement. J'espère partager les connaissances que j'ai apprises avec ceux qui n'ont pas eu la chance de pouvoir participer à la formation.*

Avec les cinq précédentes sessions de la plateforme, Objectif 2030 aura compté 45 024 inscriptions en 2017-2019 (dont 37 824 cette année) et délivré 22 867 attestations de réussite.